



HAL
open science

La Gaule de la fin de l'âge du Fer a-t-elle connu des enceintes de refuge ?

Pierre Moret

► To cite this version:

Pierre Moret. La Gaule de la fin de l'âge du Fer a-t-elle connu des enceintes de refuge?. Fabien Delrieu; Clément Féliu; Philippe Gruat; Marie-Caroline Kurzaj; Élise Nectoux. Les espaces fortifiés à l'âge du Fer en Europe. Actes du 43e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Le Puy-en-Velay, 30 mai-1er juin 2019), Collection AFEAF (3), AFEAF, pp.169-174, 2021, 978-2-9567407-2-8. hal-03260892

HAL Id: hal-03260892

<https://hal.science/hal-03260892>

Submitted on 15 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

La Gaule de la fin de l'âge du Fer a-t-elle connu des enceintes de refuge ?

Pierre Moret

En proposant pour le 43^e colloque de l'AFEAF une communication sur les enceintes de refuge, je n'avais pas mesuré à quel point ce sujet était difficile à traiter. L'archéologie ne se nourrissant que de faits matériels, la mise en évidence des vides n'est pas son fort. Rien de plus difficile pour un archéologue que de démontrer qu'un espace n'était pas occupé d'une façon ou d'une autre, même en bénéficiant de tous les moyens techniques possibles, même en combinant prospections de surface, prospections géophysiques et vastes décapages. Et l'on sait que les *oppida* les mieux étudiés, ceux sur lesquels se sont succédées des dizaines de campagnes de fouille, comme Manching ou le Mont Beuvray, ou ceux qui ont fait l'objet d'interventions préventives de très grande ampleur, comme à Moulay en Mayenne (Le Goff 2011), n'ont été explorés de façon relativement approfondie que sur moins de 10 % de leur superficie (Fernández-Götz 2018a, p. 30). Or, parler de place de refuge revient nécessairement à supposer l'existence d'espaces vides ou du moins faiblement occupés à l'intérieur de l'enceinte, réservés dès la conception de celle-ci pour faire face à un afflux de population, le temps d'une guerre ou d'un raid ennemi.

À ce problème de fond s'ajoutent les difficultés liées à l'interprétation des données de terrain, et notamment à l'établissement de la chronologie de la construction et de l'occupation des enceintes, difficultés illustrées de façon exemplaire par le cas de Gergovie. Récemment encore, au vu de la rareté et de la relative pauvreté des vestiges mis au jour sur le plateau de Merdogne, on pouvait raisonnablement supposer que Gergovie était une forteresse sans habitat permanent, vouée à la défense dans le contexte particulier de la Guerre des Gaules, et rattachée au complexe urbain de Corent et de Gondole (Poux 2014). On serait donc en présence de l'enceinte de refuge par excellence, puisque dans cette hypothèse la capitale des Arvernes serait formée par plusieurs sites, par suite d'une dissociation topographique des principales fonctions urbaines. Mais un nouvel examen des données anciennes et des résultats des fouilles récentes sur le rempart de Gergovie révèle une situation plus complexe (Deberge, Pertlwieser 2019). Il en ressort que l'occupation du site commence dans les décennies 60 et 50 a.C., avant la Guerre des Gaules ; que le rempart, qui adapte un modèle hellénistique

attesté en Provence (Moret 2017b), est lui aussi très probablement antérieur à 52 ; et qu'au même moment se met en place un réseau régulier de fossés et de voies de circulation susceptible d'être rattaché à un projet urbain, et comprenant peut-être déjà une place dallée d'une ampleur exceptionnelle (Jud 2017).

Mon intention n'est pas d'aborder ici l'épineuse question du statut respectif des grands sites laténiens de la Limagne, à la lumière de ces résultats. Ce qu'il me paraît important de souligner, c'est l'étroitesse de la ligne de crête qui sépare une interprétation de l'autre : à dix ans près dans la datation des assemblages céramiques ou monétaires – et l'on sait bien que parvenir à ce degré de précision chronologique est à la limite des possibilités de l'archéologie –, on parlera soit d'un projet urbain gaulois, précésarien, dans lequel la notion de refuge n'était peut-être pas dominante, soit d'une enceinte de refuge bâtie dans l'urgence pendant le conflit et reconvertie par le vainqueur en ville-garnison après la soumission des Arvernes.

Que dire, *a fortiori*, de l'immense majorité des *oppida* gaulois, dont l'espace intérieur n'a presque pas été exploré et dont la datation reste imprécise ? Face à de telles incertitudes, dresser un inventaire des enceintes de refuge possibles n'aurait guère de sens, même en l'agrémentant de toutes les précautions oratoires. Ma contribution se limitera donc à une réflexion méthodologique, en resserrant l'objectif sur la Gaule dans la période dite des *oppida*.

Plus précisément, la question que je souhaite poser est celle de savoir si, dans le contexte gaulois de La Tène D1–D2a, la notion même d'enceinte de refuge est pertinente. Pour que cette hypothèse soit recevable, cinq conditions doivent être réunies, certaines très générales, d'autres plus techniques. Les deux premières sont fondées sur la lecture des sources écrites. On se demandera, d'une part, si le contexte historique de la période considérée est marqué, à l'échelle du monde gaulois, par une intensité particulière des conflits armés, et d'autre part si les sources écrites, et tout particulièrement les récits de César, décrivent des pratiques militaires et des stratégies compatibles avec la notion d'enceinte de refuge. Trois autres conditions relèvent de l'archéologie et sont liées aux traditions gauloises en matière d'architecture défensive et d'organisation du territoire.

Est attendue l'existence (1) d'un réseau d'agglomérations secondaires et/ou d'habitats ruraux susceptibles d'être abandonnés en cas de conflit, (2) de systèmes défensifs fonctionnels et perçus comme efficaces, et (3) d'espaces libres à l'intérieur des enceintes, d'une étendue suffisante pour loger temporairement les personnes déplacées et leur bétail. J'examinerai successivement ces cinq conditions.

Un contexte historique troublé

La récurrence des situations de guerre, ou plus généralement une conflictualité ressentie comme menaçante, peut conduire une société à investir dans des dispositifs défensifs à grande échelle, parfois au détriment de l'habitabilité et de l'accessibilité. Dans le cas qui nous occupe, cette question peut être abordée à deux niveaux : celui des tensions internes qui agitent le monde gaulois de façon récurrente, et celui des crises de grande ampleur qui impliquent d'autres acteurs européens et méditerranéens. Je n'insisterai pas sur la propension structurelle de la société gauloise à engendrer des conflits armés d'intensité variable. L'importance de ce trait constitutif, lié à la prégnance d'un ethos aristocratique guerrier, ne fait guère de doute, quelque exagération qu'il puisse y avoir dans la phrase de César qui affirme qu'avant son arrivée les Gaulois étaient en guerre presque tous les ans (*BG VI*, 15, 1). Mais le caractère endémique de la violence intercommunautaire est une réalité qui existait déjà bien avant que les enceintes ne commencent à se multiplier dans l'aire laténienne : les deux phénomènes ne sont donc pas corrélés. De plus, il a été observé que les manifestations ostentatoires des valeurs guerrières par le biais de dépôts d'armes dans les tombes et les sanctuaires diminuent au cours de La Tène D1 (Bataille *et al.* 2014).

Ce sont d'autres conflits, plus globaux et ayant leur origine en dehors du monde gaulois, qui retiendront notre attention. Dans le dernier tiers du II^e siècle, une partie de l'aire celtique fut marquée par deux crises majeures : la conquête de la Transalpine par Rome (125-118 a.C.) et les invasions des Cimbres et des Teutons (entre 113 et 101). Un mot d'abord sur ces derniers. L'onde de choc de leurs raids jusqu'aux portes de l'Italie, qui a laissé une trace profonde dans la mémoire romaine, est inversement proportionnelle à l'information historique dont nous disposons : quelques fragments ou abrégés de récits historiques dont le texte complet est perdu, et des anecdotes à la fiabilité incertaine. Cette évanescence des sources écrites, aggravée par l'absence de traces archéologiques indiscutables des destructions qui leur sont imputées, a parfois suscité des doutes sur la gravité des ravages matériels et des désordres politiques causés dans le monde gaulois par ces mouvements de peuples¹.

Le dossier archéologique a cependant commencé à se remplir depuis quelques années. Si les travaux en cours autour du champ de bataille d'Orange (Deyber *et al.* 2018) ne nous intéressent pas ici directement, car situés en Transalpine, les fouilles du site du Mormont, en plein pays helvète entre le lac Léman et le lac de

Neuchâtel, offrent l'image saisissante d'un site de hauteur inhospitalier sur lequel des milliers de personnes ont vécu pendant plusieurs mois dans des conditions très précaires, logées dans des abris qui n'ont pas laissé de traces, usant de leurs ressources en viande d'une façon qu'on peut qualifier d'aberrante par rapport à tout ce que l'on connaît ailleurs en Gaule sur des sites d'habitat ou dans des sanctuaires (Méniel 2014, 2018), sans parler de la gamme de traitements plus ou moins violents appliqués à des corps humains, parmi lesquels se distingue un cas de cuisson après découpe (Moinat 2009). Bien datée par la dendrochronologie des toutes dernières années du II^e siècle (Kaenel 2016, p. 118), cette occupation s'inscrit dans une période particulièrement agitée de l'histoire du Plateau suisse, entre l'installation des Helvètes et le ralliement d'une de leurs tribus, celle des Tigurins, à l'expédition des Cimbres.

Les nombreuses interrogations soulevées par ce site hors normes sont loin d'avoir toutes trouvé réponse, mais au vu des résultats des remarquables analyses menées par Patrice Méniel sur les dépôts de restes animaux, l'hypothèse du sanctuaire, initialement proposée par les fouilleurs, me paraît difficile à soutenir. La colline, semble-t-il, n'était pas fortifiée² : nous ne sommes donc pas dans la configuration d'une enceinte de refuge conçue à cet effet. Il est possible, en revanche, d'envisager un refuge improvisé sur une hauteur isolée, aux pentes escarpées, à une époque où l'agglomération la plus proche, à Yverdon-les-Bains, n'était pas encore fortifiée (Kaenel 2016, p. 81), même si l'hypothèse inverse, celle de l'installation temporaire d'une communauté allogène en cours de migration (Méniel 2018, p. 48), est également défendable, sachant que les individus analysés n'avaient pas tous grandi au même endroit (Knipper *et al.* 2014). Quoi qu'il en soit, nous sommes en présence d'une sorte de campement de fortune qui n'était pas viable à long terme et qui semble avoir eu une fin dramatique, avec la mort de nombreux animaux. Le Mormont jette ainsi une lumière crue sur la violence de la crise déclenchée par les Cimbres dans certaines parties du monde celtique ; il n'est pas jusqu'au traitement de certains restes humains qui ne rappelle les propos que César met dans la bouche de l'Arverne Critognatos assiégé dans Alésia : « nos ancêtres, dans une guerre contre les Cimbres et les Teutons, furent obligés de se rassembler dans leurs villes ; en proie à la disette comme nous, ils soutinrent leur vie en se nourrissant de la chair de ceux que leur âge rendait inutiles à la guerre » (*BG VII*, 77, 12).

La crise des années 113-101 ne fut cependant pas le seul événement déstabilisateur de la période, ni celui qui eut les plus lourdes conséquences à long terme. Le sort de la Gaule se joue en fait dix ans plus tôt, avec la conquête de la Gaule Transalpine et la confrontation entre Rome et les Arvernes. L'établissement des Romains sur l'ensemble de l'arc méditerranéen du sud de la Gaule et leur mainmise sur l'axe commercial et stratégique du Rhône modifiaient tous les équilibres régionaux et ne pouvaient être ressentis autrement que comme une menace, au-delà même des cités limitrophes de la nouvelle province (Moret

1 Voir dans ce volume l'utile mise au point de Sophie Krausz (*supra*, p. 123).

2 L'absence d'enceinte n'est cependant pas confirmée, aucune prospection systématique n'ayant été réalisée sur les pentes autour de la terrasse occupée par les fosses (Méniel 2014, p. 198).

2017a, p. 184). Les Romains devaient en partie leurs succès, en Transalpine comme dans leurs autres conquêtes, à un usage implacable de la violence de masse, notamment à l'égard des prisonniers, visant à terroriser l'ennemi et à briser sa résistance (Barrandon 2018). Cette violence, à laquelle César n'hésitera pas à recourir – au point qu'on a pu l'accuser, anachroniquement, de génocide (Hulot 2018) –, contribua sans nul doute à la soumission des peuples de la Transalpine et à la pérennisation d'un territoire provincial qu'aucune puissance gauloise – cité ou coalition – ne chercha à démanteler, ou ne fût-ce qu'à écorner, au cours des soixante années qui suivirent la fondation de Narbonne.

Se succédant en l'espace de vingt-cinq ans, ces deux crises ébranlèrent la Gaule au moment où elle se trouvait engagée dans un processus de stabilisation d'un cadre territorial structuré par des places centrales en voie d'urbanisation : que la défense de ces agglomérations ait été une préoccupation majeure ne peut donc pas nous surprendre. Quant au fait que certaines fortifications soient postérieures d'une dizaine ou même d'une vingtaine d'années à l'écrasement des Cimbres, rien de plus normal : on ne bâtit des enceintes qu'en temps de paix, pour protéger la prospérité retrouvée. Et la menace romaine était toujours présente.

Les descriptions de César

Nous avons la chance de disposer du récit du conquérant de la Gaule : il convient donc d'examiner avec attention les passages dans lesquels César évoque le comportement défensif et plus largement les stratégies des Gaulois, en gardant constamment à l'esprit que son témoignage est affecté de nombreux biais, y compris dans ses parties apparemment les plus factuelles et les plus techniques.

Le récit de César présente plusieurs épisodes dans lesquels les Gaulois abandonnent leurs habitats ruraux, leurs villages et même leurs autres *oppida* pour se réfugier dans leur place forte la mieux défendue. Pour ne prendre que deux années en exemple, c'est le cas, en 57, des Suessions à *Noviodunum* (BG II, 12, 4), des Bellovaques à *Bratuspantium* (II, 13, 2 : « ils s'y étaient rassemblés, emportant avec eux tout ce qu'ils possédaient ») et des Atuatuques dans un *oppidum* anonyme, qui semble avoir été leur capitale (II, 29, 2 et 33) ; et en 52 des Carnutes à *Cenabum* (VII, 11, 4) et des Bituriges à *Avaricum* (VII, 14-15), qui s'y rassemblent après avoir incendié tous leurs autres *oppida*. Ce qui est intéressant dans ce dernier cas, c'est que la décision de se défendre à *Avaricum* – et donc, peut-on supposer même si César ne l'écrit pas, de s'y réfugier en masse – allait contre l'avis de Vercingétorix qui militait pour une tactique de la terre brûlée systématique, alors que les stratégies en vigueur jusque-là en Gaule centrale privilégiaient la défense de la place centrale et des choix tactiques allant dans le sens d'une résolution rapide du conflit par un combat décisif. L'incendie de tous les autres *oppida* bituriges correspond à la tactique nouvelle prônée par Vercingétorix, tandis que la défense d'*Avaricum* est une concession à la tradition – et évidemment aux angoisses des habitants.

Cette stratégie implique le regroupement de dizaines de milliers de personnes dans les murs de la place refuge. Dans le

cas des Atuatuques, ce sont 53 000 personnes³ qui s'enferment dans l'*oppidum* (BG II, 33), alors qu'il s'agit d'un des plus petits peuples de la Gaule Belgique. Si l'on suit la proposition récente de Nico Roymans (Scheers *et al.* 2012), l'*oppidum* des Atuatuques se situerait au Bois du Grand Bon Dieu, à côté de Thuin, sur la Sambre. Ce site d'éperon barré de 13 ha a livré des glands de fronde en abondance, et à proximité immédiate ont été trouvés trois trésors monétaires datés du début de la décennie 60-51. Cette localisation n'est cependant pas définitive, et l'on peut se demander si une enceinte de 13 ha seulement offrait aux réfugiés un espace suffisant. Si elle se confirmait, cet exemple montrerait que la stratégie du refuge n'était viable que sur des durées brèves, face à des raids de courte durée, menés par des armées qui étaient incapables, pour des raisons logistiques, de maintenir un siège prolongé. Retenons en tout cas un point essentiel : l'afflux de réfugiés pouvait être immense, car s'il est question de 53 000 personnes pour un aussi petit peuple, c'est un nombre des réfugiés bien plus élevé qu'il faut imaginer rassemblés à *Cenabum* ou à *Avaricum*.

Mais il existe dans la *Guerre des Gaules* une autre mention d'une enceinte de refuge, rarement commentée alors qu'elle est assortie d'une ébauche de description topographique et qu'elle met cette fonction au premier plan. En 54, dans le sud-est de la Bretagne, César attaque l'*oppidum* de *Cassivelaunos*⁴, « défendu par des forêts et des marécages et où un fort grand nombre d'hommes et de bétail s'était rassemblé » (BG V, 21, 3). Suit une explication que je traduis mot à mot : « Les Bretons parlent d'*oppidum* quand ils ont fortifié avec un talus et un fossé des forêts d'accès difficile où ils ont coutume de se rassembler pour se protéger contre l'attaque d'un ennemi ». Le début de la phrase trahit l'embarras de César face à une pratique atypique par rapport aux habitudes romaines en matière d'urbanisme et d'occupation de l'espace. Ce qui manifestement le surprend – et ce qu'il lui paraît nécessaire d'expliquer à son lecteur –, c'est que les Bretons utilisent dans leur langue l'équivalent du latin *oppidum*, c'est-à-dire l'équivalent d'un terme qui combine à des degrés variables les notions d'habitat aggloméré et de place forte (voir en dernier lieu Lefebvre 2020, sur les difficultés de sa traduction dans l'œuvre de César), pour désigner un espace naturel où il ne voit ni habitat dense, ni même un habitat permanent. Mais le point le plus important de cet excursus, c'est que le statut particulier de ce type d'établissement résulte d'une unique action, « fortifier des forêts » (*siluas munierunt*), et d'une unique intention : « se rassembler pour se protéger contre l'attaque d'un ennemi » (*incursionis hostium uitandae causa conuenire*). Il s'agit donc bien d'enceintes de refuge, présentant la particularité de combiner des obstacles naturels, forêts et/ou marais, et des défenses artificielles. On peut arguer que César a fait une lecture simplificatrice, voire partiellement erronée, des réalités de l'occupation du territoire dans le sud de l'île de Bretagne, et que ces enceintes n'avaient sans doute pas le refuge pour seule et unique fonction : des considérations politiques et sociales, voire religieuses,

3 César dit tenir ce chiffre des négociants qui achetèrent les esclaves : on peut donc le tenir pour fiable.

4 Le site de cet *oppidum* n'a pas été localisé.

entrent sans doute aussi en ligne de compte, dans la scénographie de paysages monumentalisés (Moore 2012, 2017). Il n'en demeure pas moins que les « *oppida* territoriaux » du sud-est de l'Angleterre se caractérisent par leur très grande extension (parfois plus de 3000 ha, davantage que les plus grandes enceintes du continent), par des levées de terre courant sur des kilomètres dans des paysages autrefois boisés, et par la rareté des traces d'habitat à l'intérieur de l'enceinte (Moore 2012 ; Fernández-Götz 2018b, p. 145-146).

Du reste, le rôle des marais et des forêts comme lieux de refuge n'est pas une spécificité de la Bretagne : il est souligné dans plusieurs passages de la *Guerre des Gaules* (en I, 12, 3 pour les Helvètes, en V, 3, 4 pour les Trévires, en VI, 5, 7 pour les Ménapes ou en VI, 34, 2-3 pour les Eburons), à ceci près que sur le continent César n'évoque nulle part une « forêt fortifiée ». Du côté de l'archéologie, les transformations du couvert végétal rendent les comparaisons difficiles, mais quelle autre fonction que le refuge donner, par exemple, à l'immense étendue de l'enceinte extérieure de Heidengraben, avec ses 1660 ha, dont le dixième à peine semble avoir été réellement occupé (Ade *et al.* 2012) ?

Un réseau intermédiaire d'habitats ouverts

Pour que le besoin d'une enceinte de refuge se fasse sentir, une prémisses nécessaire est l'existence d'habitats ruraux et d'agglomérations dépourvus de défenses, ou dont les protections élémentaires (haies, palissades, fossés) étaient insuffisantes en cas de conflit de haute intensité. Ce prérequis peut passer pour une évidence ayant à peine besoin d'être rappelée, dans une Gaule couverte par un dense réseau de fermes et de hameaux (Buchsenschutz 2007, p. 76-98), et où les grandes agglomérations ouvertes ne furent pas toutes remplacées à la fin du II^e siècle ou au début du I^{er} par des *oppida* fortifiés. Dans un rayon de plusieurs kilomètres autour de ces derniers, c'étaient des milliers de personnes qui étaient susceptibles d'abandonner leur maison en cas de conflit pour se réfugier, avec leur bétail, derrière les murs de la place forte. À cet égard, le cas de Bibracte est emblématique, depuis la découverte d'une vaste agglomération ouverte couvrant 120 ha aux Sources de l'Yonne, à trois kilomètres de l'enceinte de hauteur dont elle semble être contemporaine (Moore *et al.* 2013) : dans ce contexte, les remparts du Mont Beuvray étaient nécessairement conçus pour subvenir à la défense d'une communauté qui comprenait, outre les habitants du site de hauteur lui-même, ceux de l'agglomération des Sources de l'Yonne, peut-être aussi nombreux, sans compter l'habitat rural interstitiel.

On notera au passage que cette dualité des formes d'habitat, combinant enceintes fortifiées et habitat rural dispersé, était loin d'être universelle dans l'Europe de l'âge du Fer. Dans plusieurs régions de l'Espagne ibérique et celtique, mais aussi, jusqu'à un certain point, dans le sud-est de la Gaule, la majeure partie de la population résidait dans des villages fortifiés de taille souvent modeste (Moret 1996). Des stratégies fondées sur l'aménagement de grands sites pouvant servir au refuge n'y avaient donc

pas lieu d'être, d'autant moins que les agglomérations ibériques se caractérisent par un habitat particulièrement dense et par l'exiguïté des places et des espaces libres à l'intérieur de la fortification (Moret 2004).

Des systèmes défensifs fonctionnels et perçus comme efficaces

En ce qui concerne l'efficacité des remparts gaulois, je me contenterai ici de rappeler très brièvement ma position, présentée en 2011 au 136^e colloque du CTHS « *Faire la guerre, faire la paix* », et publiée quelques années plus tard (Moret 2017a). La fonction défensive a toujours primé dans la conception et la mise en œuvre des remparts gaulois, indépendamment des valeurs de prestige et de représentation qui ont pu leurs être associées, mais qui ne prenaient sens qu'à partir du moment où l'enceinte remplissait pleinement, aux yeux des contemporains, son rôle défensif. La recherche de l'efficacité défensive est patente dans les différentes techniques de construction existantes à l'époque laténienne tardive, y compris celle du *murus gallicus* ; la hauteur moyenne des remparts se situe dans la norme des fortifications antiques ; de nombreux parallèles étrusques ou grecs montrent que des circuits fortifiés aussi longs ou plus longs que ceux des plus grands *oppida* gaulois étaient parfaitement défendables ; les tracés des remparts, la position des portes et la morphologie des terre-pleins sont également susceptibles d'une lecture fonctionnelle axée sur la défense.

Bien évidemment, l'efficacité défensive dont il est ici question est celle que percevaient les Gaulois au prisme de leur expérience. Les solutions techniques et architecturales qu'ils développèrent vers la fin du II^e siècle étaient proportionnées aux menaces qu'ils connaissaient : non pas des sièges en bonne et due forme organisés selon les règles de la poliorcétique hellénistique, mais des assauts dont on trouve un bon exemple dans la *Guerre des Gaules*, avec la tentative infructueuse de prise de l'*oppidum* rème de Bibrax par des Belges, en 57 a.C. (BG II, 6). À bien lire ce récit, il apparaît qu'un rempart gaulois pouvait être parfaitement efficace face aux tactiques en usage dans le monde celtique à l'époque de leur conception.

Des espaces vides disponibles à l'intérieur des enceintes

Il ne fait aucun doute que la grande majorité des *oppida* gaulois disposaient à l'abri du rempart de vastes espaces non bâtis, et donc disponibles pour loger temporairement des personnes déplacées et leur bétail. Dans quelques cas extrêmes, on a même pu s'interroger sur la réalité d'un projet urbain, face à des enceintes qui semblent être restées des coquilles vides, sans traces avérées d'un habitat pérenne, comme à Zarten Rotacker près de Fribourg en Brisgau (Buchsenschutz 2007, p. 238) ou au Mont Vully sur le Plateau suisse (Kaenel 2016, p. 78) ; et j'ai évoqué plus haut la place très réduite réservée à l'habitat dans l'immense enceinte de Heidengraben. À l'autre extrémité

du spectre, parmi les places centrales dotées des équipements caractéristiques d'une ville protohistorique, dans tous les cas où les recherches archéologiques ont pu dégager ou sonder des surfaces étendues, comme à Manching, au Titelberg ou à Bibracte, des espaces libres de grande étendue sont toujours attestés.

Plutôt que de supposer des projets urbains inaboutis ou non viables (Salač 2000, p. 155), ce qui n'est envisageable que dans une minorité de cas (Buchsenschutz 2007, p. 239), ou de réinterpréter les *oppida* gaulois dans l'optique d'un urbanisme à faible densité (Moore 2017) – ce qui est pertinent d'un point de vue typologique, mais ne suffit pas à expliquer le déséquilibre observé entre espace fortifié et espace habité –, je suis enclin à penser que l'enceinte, dès le départ, avait été tracée très au large, au-delà des perspectives raisonnables d'accroissement naturel de la population, pour pouvoir accueillir les habitants des alentours et leur bétail en cas de nécessité. De ce point de vue, les enceintes des très grands *oppida* gaulois n'étaient pas surdimensionnées ; c'est dans l'anticipation des conflits qu'elles trouvaient leur sens.

Conclusions

Au terme de ce bref tour d'horizon, les cinq conditions que requiert la notion d'enceinte de refuge apparaissent réunies. Des espaces libres existaient dans les enceintes des plus grands *oppida*, leurs défenses pouvaient être perçues comme efficaces et la majeure partie de la population vivait ailleurs, dans des établissements ouverts. À partir des années 120 a.C., les menaces qui pèsent sur les cités de la Gaule indépendante sont assez fortes pour justifier des projets coûteux, modifiant en profondeur le cadre de vie des communautés gauloises. Enfin, le texte de César montre clairement que des sites fortifiés ont servi de places de refuge pendant la guerre des Gaules ; cette pratique est attestée de façon indiscutable en Gaule centrale et en Gaule

Belgique, ainsi que dans le sud-est de la Bretagne. À plusieurs reprises, elle concerne la population d'une cité toute entière qui choisit une place centrale fortifiée pour s'y réfugier, abandonnant non seulement ses fermes et ses villages, mais aussi ses autres *oppida*. Il est possible que ce comportement soit lié à un trait caractéristique de la guerre en Gaule : tenter le sort des armes dans une bataille décisive en terrain découvert. Ce combat décisif supposait le rassemblement en un lieu unique de toutes les forces de la cité ; il eût donc été contreproductif d'en disperser une partie en l'affectant à la défense de plusieurs *oppida*.

J'insisterai, pour finir, sur le fait qu'il n'existe pas en Gaule un type spécifique d'enceinte de refuge que l'on pourrait identifier sur le terrain d'après sa morphologie ou ses particularités constructives. *Avaricum*, *Cenabum* et l'*oppidum* des Atuatuques avaient probablement peu de points communs. Tout établissement fortifié de grande taille pouvait faire l'affaire, pourvu qu'il contînt des espaces vides. D'un point de vue plus général, il a souvent été noté que la notion d'*oppidum* est un fourre-tout hétérogène qui regroupe des établissements dont les formes, les fonctions et l'histoire sont très diverses, entre ceux qui se sont développés à partir d'un sanctuaire fédérateur, ceux qui étaient à l'origine des agglomérations ouvertes de plaine, ou ceux qui sont des fondations *ex novo* de La Tène D1b et qui se divisent eux-mêmes entre ceux qui finissent par attirer une population relativement importante, et ceux qui restent quasiment vides. Je ne suis pas loin de penser que, tout bien considéré, la capacité de refuge est le seul commun dénominateur de l'ensemble des *oppida* gaulois de la fin de l'âge du Fer. Certes, les préoccupations défensives ne furent pas la cause unique de l'essor des *oppida*. Ces enceintes fortifiées s'inscrivaient aussi dans un processus de transformation profonde des stratégies politiques et économiques, à l'échelle des cités, sur lequel je ne peux m'étendre ici. Mais qu'il soit question de lieux d'assemblée et de vote, de sanctuaires de peuple ou de places de marché, toutes ces fonctions de temps de paix impliquent l'existence de vastes espaces non bâtis, compatibles avec la fonction de refuge en temps de guerre.

Bibliographie

- Ade D., Fernandez-Götz M., Rademacher L., Stegmaier G., Willmy A., 2012. *Der Heidengraben – Ein keltisches Oppidum auf der Schwäbischen Alb*. Stuttgart, Theiss Verlag, 152 p.
- Barrandon N., 2018. *Les massacres de la République romaine*. Paris, Fayard, 448 p.
- Bataille G., Kaurin J., Marion S., 2014. Une archéologie de la guerre au second âge du Fer (fin du IV^e siècle av. – début du I^{er} siècle ap. J.-C.). In Buchsenschutz O., Dutour O., Mordant C. dir.

- Archéologie de la violence et de la guerre dans les sociétés pré et protohistoriques*. Paris, CTHS, 129-141.
- Buchsenschutz O., 2007. *Les Celtes*. Paris, Armand Colin, 278 p.
- Deberge Y., Pertlwieser T., dir. 2019. *Les fortifications de l'oppidum de Gergovie. Bilan historiographique et nouvelles recherches*. Clermont-Ferrand, éd. Presses universitaires Blaise Pascal, 608 p.
- Deyber A., Zaaraoui Y., Buffat L., 2018. Le Lampourdier. Un camp romain républicain témoin de la bataille d'Orange (6 octobre 105 av. n. è.). In Reddé M. dir. *Les armées romaines en Gaule à*

- l'époque républicaine. Nouveaux témoignages archéologiques.* Glux-en-Glenne, Bibracte, 19-44 (Bibracte 28).
- Fernández-Götz M., 2018a. From Iron Age *oppida* to Roman cities: The transformation of cultural landscapes in Europe (2nd century BC-1st century AD). In Fontes L., Cruz G., Alves M. dir. *Cultural interactions and changing landscapes in Europe*. Braga, Universidade do Minho, 23-38.
- Fernández-Götz M., 2018b. Urbanization in Iron Age Europe: Trajectories, patterns and social dynamics. *Journal of Archaeological Research*, 26, 117-162.
- Hulot S., 2018. César génocidaire ? Le massacre des Usipètes et des Tenctères (55 av. J.-C.). *Revue des études anciennes*, 120 (1), 73-99.
- Jud P., 2017. *Gergovie. Rapport de fouille 2017*. Rapport de fouille programmée, SRA Auvergne [En ligne] <https://www.academia.edu/36257256/> [consulté le 10 avril 2021].
- Kaenel G., 2016. *L'an -58. Les Helvètes, archéologie d'un peuple celte*. Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 152 p.
- Knipper C., Warnberg O., Alt K.W., 2014. Analyses génétiques et isotopiques appliquées à la population du Mormont. *Archéothéma*, Hors-série 7, avril 2014, 51.
- Lefebvre S., 2020. Traduire le terme *oppidum* : un exemple des difficultés posées par le *Bellum ciuile* de César », *Gaia* [En ligne] <http://journals.openedition.org/gaia/1498> [consulté le 19 avril 2021].
- Le Goff E., 2011. Moulay (Mayenne), ville gauloise fortifiée. *Dossiers d'archéologie*, H.S. 21, octobre 2011, 42-45.
- Méniel P., 2014. *Les restes animaux du site du Mormont (Eclépens et La Sarraz, Canton de Vaud, vers 100 avant J.-C.)*. Lausanne, Cahiers d'Archéologie Romande, 272 p. (Cahiers d'Archéologie Romande 150).
- Méniel P., 2018. *Les restes animaux du site du Mormont (Eclépens et La Sarraz, canton de Vaud, vers 100 avant J.-C.) : les fouilles de 2012 à 2016* [en ligne] <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01784114> [consulté le 10 avril 2021].
- Moinat P., 2009. Corps en tous sens. In Collectif, *Le Mormont, un sanctuaire des Helvètes en terre vaudoise vers 100 av. J.-C.* Lausanne, 5-7.
- Moore T., 2012. Beyond the *oppida*: Polyfocal complexes and Late Iron Age societies in southern Britain. *Oxford Journal of Archaeology*, 31, 391-417.
- Moore T., 2017. Beyond Iron Age 'towns': Examining *oppida* as examples of low-density urbanism. *Oxford Journal of Archaeology*, 36, 287-305.
- Moore T., Braun A., Creighton J., Cripps L., Haupt P., Klenner I., Nouvel P., Ponroy C., Schönfelder M., 2013. *Oppida, agglomerations and suburbia: the Bibracte environs and new perspectives on Late Iron Age urbanism in Central-Eastern France*. *European Journal of Archaeology*, 44, 491-517.
- Moret P., 1996. *Les fortifications ibériques, de la fin de l'âge du bronze à la conquête romaine*. Madrid, 642 p. (Collection de la Casa de Velázquez 56).
- Moret P., 2004. Premières formes d'urbanisme dans l'Ibérie du second âge du Fer. In Agusta-Boularot S., Lafon X. dir. *Des Ibères aux Vénètes*. Rome, 133-157 (Coll. EFR 328).
- Moret P., 2017a. À quoi servaient les remparts des *oppida* gaulois ? *Pallas*, 105, 171-188.
- Moret P., 2017b. Le mur à éperons de Gergovie : échos hellénistiques sur un *oppidum* gaulois. *Pallas*, 105, 223-233.
- Poux M., 2014. Enlarging *oppida*: multipolar town patterns in Late Iron Age Gaul. In Winger K., Fernández-Götz M., Wendling H. dir. *Paths to Complexity: Centralisation and Urbanisation in Iron Age Europe*, Oxford, Oxbow Books, 156-166.
- Salač V., 2000. The *oppida* in Bohemia. Wrong step in the urbanization of the country? In Guichard V., Sievers S., Urban O.H. dir. *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer*. Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont Beuvray, 151-156 (Bibracte 4).
- Scheers S., Creemers G., Roymans N., Van Impe L., 2012. Three gold hoards from Thuin. In Roymans N., Creemers G., Scheers S. dir. *Late Iron Age gold hoards from the Low Countries and the Caesarian conquest of Northern Gaul*. Amsterdam, Amsterdam University Press, 71-108 (Amsterdam Archaeological Studies 18).

Auteur

Pierre Moret, CNRS – Université Toulouse Jean-Jaurès, UMR 5608 TRACES

Résumé

La notion d'enceinte de refuge a été parfois invoquée pour expliquer la faible occupation de certains *oppida* gaulois de La Tène D1–D2a. Dans une démarche méthodologique, on examine ici les conditions qui doivent être réunies pour que soit recevable l'hypothèse d'une fonction de refuge : un contexte historique marqué par une intensité particulière des conflits armés, des mentions non équivoques dans le récit de César, l'existence d'agglomérations ouvertes et d'habitats ruraux susceptibles d'être abandonnés en cas de conflit, des systèmes défensifs fonctionnels et perçus comme efficaces, et la présence d'espaces libres suffisamment vastes à l'intérieur des enceintes.

Abstract

The notion of refuge fortification is sometimes invoked to explain the weak occupation of certain Gallic *oppida* of La Tène D1 – D2a. In a methodological approach, we examine here the conditions which must be met for the refuge hypothesis to be admissible: a historical context characterized by high intensity conflicts, unequivocal references in Caesar's account, the existence of open settlements and farms liable to be abandoned in the event of war, defensive systems perceived as effective, and the presence of sufficiently large open spaces within the fortification.